

DÉCOUVREZ

WWW.CODEX-POLITICS.COM

Notre site politique n'est lié à aucune idéologie ou famille politique particulière. Il constitue un forum d'échanges et de dialogue entre les auteurs venus de tous les horizons de l'échiquier politique, sans pratiquer de censure si ce n'est dans un souci de prévention de publications extrémistes de tous genres.

www.codex-politics.com est un site international, communautaire et multilingue, développé à partir du Luxembourg, qui contrairement à la grande majorité des sites d'informations politiques, permet à ses utilisateurs de publier eux-même leurs propres articles en ligne.

Codex Politics se distingue par son caractère multilingue et international puisqu'il propose la consultation de divers documents politiques, concernant de nombreux pays, et ce en six langues différentes, auxquelles d'autres seront continuellement ajoutées.

Notre site a mis en place un service d'alerte politique qui a pour but de vous permettre de recevoir des mails réguliers vous informant des actualités concernant les domaines politiques auxquels vous vous intéressez. Vous définissez vous-même les paramètres de votre alerte, c'est-à-dire son contenu, en choisissant un ou des domaines de la politique et la langue dans laquelle vous souhaitez recevoir ces informations. Pour profiter de cet outil, il vous suffira de souscrire à un abonnement annuel d'un montant de 126,5 EUROS TTC ou notre offre « Package 2006 ».

Codex Politics vous propose également de vous inscrire dans son annuaire politique. Toute inscription avant ce 30 juin 2006 restera définitivement gratuite.

Nous vous invitons à découvrir les différentes fonctionnalités et services du site en le parcourant suivant vos intérêts ; vous serez ainsi guidé à travers l'univers de www.codex-politics.com.

PRÉSIDENTE FINLANDAISE DE L'UNION: UNE PÉRIODE D'ATTENTE OU D'ACTION ?

S'adressant, lors de la session plénière du Parlement européen à Strasbourg, au Premier Ministre finlandais qui assume depuis le 1er juillet dernier la Présidence du Conseil des Ministres de l'Union européenne, la Vice-Présidente française (UMP) du Groupe PPE-DE Françoise Grossetête a regretté le caractère "fourre-tout" des priorités d'Helsinki. Elle a demandé à la Finlande d'"oser pour que la Finlande soit la présidente de l'invention concrète, celle de l'avancée permanente", et de faire avancer des dossiers concrets. Son intervention:

"Votre position n'est pas des plus aisées, entre une présidence autrichienne dont le bilan est respectable, et une présidence allemande qui suscite d'ores et déjà une attente très importante.

Cette position étouffante aurait du vous donner davantage de détermination pour oser. Oser pour que la Finlande soit la présidente de l'invention concrète, celle de l'avancée permanente.

Malheureusement, vous ne nous avez pas étonnés, mais plutôt déçus. Votre discours manquait d'âme.

Nous avons eu droit à un catalogue, à un "fourre tout" où vous avez bien pris soin de ne pas oublier le moindre volet de la politique européenne. Mais ça n'est pas ce que l'on attend de vous. Ce que nous voulons ce sont des réalisations concrètes, attendues de nos concitoyens.

Je vous donne quelques exemples : Vous devriez vous préoccuper des frais d'appel à l'étranger pour les téléphones portables qui pénalisent tant les citoyens, allez vous aussi soutenir véritablement la réalisation de Galileo ? Ce que l'on attend de vous, c'est que vous usiez de votre influence au Conseil pour un développement plus volontaire de la coopération judiciaire et policière, et vous avez un autre chantier, c'est celui du financement propre de l'Union européenne puisque vous le savez bien, le Conseil a été incapable de donner à l'Union européenne un budget adapté aux ambitions affichées.

Il serait dommage que nous reprenions le leitmotiv "nous n'avancions plus, le Conseil bloque".

Et pourtant, pourquoi ne pas nous faire partager votre expérience d'une vraie politique de la forêt ? Le bois, ressource renouvelable, répond des critères intéressants pour l'Europe dans le cadre des changements climatiques.

Vous parlez de politique énergétique, mais ce que l'on vous demande c'est d'être fort face à la Russie, car la Russie ne connaît que les rapports de force. Et puis, lorsque l'on parle des frontières de l'Europe, écoutez le Parlement européen, soucieux de prendre en compte la capacité d'absorption de l'Europe.

Pour terminer, et ce sera peut être le seul point positif, je voudrais vous soutenir dans la volonté affichée par votre gouvernement de plus de fermeté vis à vis de la Turquie sur la question chypriote, car l'invasion turque est le seul obstacle à la réunification de l'île. Vous voyez, il y a de quoi faire pour que votre Présidence ne soit pas une présidence d'attente".

Françoise Grossetête, Député européen
<http://www.umpeurope.eu>

EDITIONS CODEX

www.codex-online.com/codex
www.codex-online.com/editions
www.codex-online.com/pub
 Mark's Consulting S.à.r.l
 36, rue de Luxembourg
 L-8077 Bertrange
 Tel 31 21 18 20 – Fax 31 21 18 50
 E-mail: codex@pt.lu

BUSINESS: www.codexnews.com
 DROIT: www.codex-online.com
 ECONOMIE: www.ecodex-online.com
 FISCALITE: www.codex-taxes.com
 POLITIQUE : www.codex-politics.com
 BANCAIRE: www.codex-banking.com
 ASSURANCES : www.codex-insurance.com

LE TOURISME PARLEMENTAIRE FÉMINISTE

L'AHL prend note du fait que deux députées luxembourgeoises ont participé à la 2ème Conférence des Femmes parlementaires qui s'est tenue à Sofia du 19 au 20 juin 2006.

Elle constate d'abord que les fora de rencontre de femmes politiques ne cessent de se multiplier. Il faut dès lors se poser la question quelle est l'utilité de telles enceintes et, surtout, quelle peut être la valeur ajoutée de la participation de parlementaires luxembourgeoises à une telle réunion. L'AHL rappelle que la participation de nos députées à de telles rencontres se fait aux frais des contribuables luxembourgeois, y compris de ceux de sexe masculin.

L'AHL constate encore que les rencontres féministes ne font toujours que répéter depuis des années les mêmes messages misandriques, dans un esprit empreint de la plus totale partialité et dans un manque d'objectivité qui s'apparente à la malhonnêteté.

L'AHL exprime sa consternation devant le fait que des députées luxembourgeoises se soient ralliées à Sofia à une déclaration qui :

- prévoit un «suivi sur les droits des femmes et des mères et la protection de l'enfant et de la famille» sans se soucier pour le moins du monde des droits des pères, bien que ce soient surtout les droits des hommes et des pères qui sont continuellement bafoués dans notre société,
- qui veut prévenir le trafic de femmes et d'enfants tout en affichant la plus totale indifférence à l'égard du problème du trafic d'hommes.

L'AHL ne peut que marquer sa profonde indignation devant l'attitude de celles qui, à Sofia ou ailleurs, prétendent que «se seront les femmes, protectrices naturelles des enfants, qui par leur engagement, feront avancer les choses».

L'AHL estime que les pères sont tout autant les «protecteurs naturels» des enfants que les mères et que leur engagement fera également «avancer les choses».

Contrairement aux féministes, l'AHL estime que la maltraitance des enfants, y compris l'infanticide, n'est pas un phénomène propre à l'un des deux sexes. Elle recommande dès lors aux féministes, qui ont une perception par trop faussée de la réalité, d'essayer de se pencher avec un peu plus d'objectivité sur le problème de la criminalité féminine.

L'AHL peut être contactée

par téléphone au numéro 091 308 154, par courriel à l'adresse info@ahl.lu ou par un courrier postal adressé à son siège, AHL c/o 153, avenue de Luxembourg, L - 4940 Bascharage.

ACCROÎTRE LA COMPÉTITIVITÉ DU MARCHÉ EUROPÉEN DU CONTENU EN LIGNE: LA COMMISSION OUVRE UNE CONSULTATION PUBLIQUE

La Commission européenne a lancé aujourd'hui une consultation publique sur les moyens de stimuler la croissance d'un véritable marché communautaire unique du contenu numérique, comme les films, la musique et les jeux. La Commission entend encourager le développement de modèles commerciaux innovants et promouvoir la diffusion transfrontière de différents services de contenu en ligne. Elle est également désireuse de savoir comment les techniques et appareils européens peuvent faire leurs preuves sur les marchés novateurs du contenu en ligne. Les contributions apportées dans le cadre de cette négociation serviront à élaborer une communication de la Commission sur le contenu en ligne, qui devrait être adoptée à la fin de l'année. Les réponses peuvent être transmises jusqu'au 13 octobre 2006.

«La fourniture de contenu en ligne, comme des films, de la musique et des jeux, ne joue pas seulement un rôle dans l'accès à la culture en Europe, c'est aussi une formidable opportunité, pour l'industrie européenne du contenu, d'étendre ses propres marchés», a constaté Mme Viviane Reding, membre de la Commission responsable de la société de l'information et des médias. «Il est fondamental de faciliter l'accès au contenu en ligne et d'assurer sa distribution. J'espère

que les contributions à la consultation permettront de recenser précisément tous les obstacles qui subsistent à la mise en place d'une industrie européenne compétitive du contenu en ligne, et que l'UE doit aplanir. Le secteur européen du contenu en ligne ne pourra concurrencer celui des autres continents qu'à la condition que soit créé un marché européen du contenu en ligne à l'intérieur duquel les talents et les compétences des auteurs, artistes et créateurs sont justement rétribués.»

La consultation publique lancée aujourd'hui par la Commission (intitulée «Content Online in Europe's Single Market») vise à ouvrir la voie vers la mise en place d'un véritable marché unique européen de la fourniture de contenu en ligne. Le contenu en ligne peut contribuer grandement au développement du secteur européen des technologies de l'information et des communications (TIC) et des médias. En Europe de l'Ouest, les marchés des systèmes de mise en commun du contenu en ligne devraient tripler d'ici 2008 (la part de l'utilisateur/du créateur étant multipliée par dix). Ces développements sont supposés se propager dans le secteur, qui représente déjà 8% du PIB de l'UE.

La toile de fond de la consultation de la Commission sur le contenu en ligne est la

convergence rapide des médias audiovisuels, des réseaux à larges bandes et des appareils électroniques. La disponibilité et l'adoption de connexions «à larges bandes» et à haut débit facilitent non seulement l'accès, pour les consommateurs, à un éventail plus large de contenus numériques innovants que ce que l'on aurait pu imaginer il y a dix ans, mais également la création de contenus eux-mêmes. Dans le même temps, la capacité des techniques à larges bandes de traiter des volumes élevés de données permet aux entreprises européennes d'offrir des contenus et des services nouveaux et d'ouvrir de nouveaux marchés.

Les réponses à la consultation – qui est ouverte aux entreprises, en particulier aux fournisseurs de contenu et de services internet, aux associations de consommateurs, en particulier celles appartenant à «la communauté de l'internet», aux régulateurs et à toute partie intéressée – peuvent être communiquées jusqu'au 13 octobre 2006.

Pour de plus amples informations sur la consultation publique et sur le document de consultation, se reporter à l'adresse suivante:

http://ec.europa.eu/comm/avpolicy/other_actions/content_online/index_en.htm

RAPPORT INTÉRIMAIRE GIOVANNI CLAUDIO FAVA (A6-0213/2006) - UTILISATION ALLÉGUÉE DE PAYS EUROPÉENS PAR LA CIA POUR LE TRANSPORT ET LA DÉTENTION ILLÉGALE DE PRISONNIERS :

Intervention de Monsieur Jean Spautz

Die so genannten CIA-Flüge haben in der politischen Klasse Europas für viel Aufregung gesorgt. Die Aufklärung der Umstände, unter denen in verschiedenen europäischen Staaten Verdächtige festgesetzt und ihr Transport organisiert worden sein sollen, bleibt bis heute lückenhaft. Das kann daran liegen, dass tatsächlich viel weniger aufzuklären ist, als einige besonders eifrige Amerikakritiker, respektive Amerika feindlich Gesinnte, gehofft hatten.

Ich will zu den Vorgängen der letzten Woche etwas Grundsätzliches sagen. Europa im allgemeinen und auch wir im Europäischen Parlament sollten in einer schwierigen

Periode wie dieser unsere Energien nicht mit Unterfangen verzetteln, die letztlich im Bedürfnis Verschiedener wurzeln, sich von den Vereinigten Staaten zu distanzieren. Wir haben noch immer keine schlüssige Verfassungsperspektive. Wir haben komplizierte Fragen zur Erweiterung der Union, zu unserer gemeinsamen Identität und zu den Grenzen des europäischen Projektes zu beantworten. Zu all diesen Themen liegen weit weniger Lösungsansätze auf dem Tisch, als für die europäische Dynamik gut wären. Sich in einer solchen Situation quer durch alle europäischen Institutionen vordringlich mit CIA-Flügen zu beschäftigen, bis wir wissen, dass wir im Grunde noch immer nichts

wissen, scheint mir doch eine eigenartige Prioritätenordnung zu reflektieren.

Europa hat ernsthaftere Probleme als die Frage, ob jemand aus irgend einem Mitgliedstaat der Union nach Guantanamo geflogen wurde oder eben nicht. Wenn wir uns selber ernst nehmen, dann sollten wir nach der parlamentarischen Behandlung dieser leidigen Problematik schnellstens dazu übergehen, uns mehr mit uns selbst als mit möglichen Fehlverhalten eines Staates zu beschäftigen, der unser stärkster Alliiertes und ein alter Freund ist und bleibt.

Aus all diesen Gründen werde ich gegen die vorliegende Amerika feindliche Resolution stimmen.

FORTE CHALEUR: RECOMMANDATIONS DE L'ITM ET DE LA DIRECTION DE LA SANTÉ POUR LES TRAVAUX À RÉALISER À L'EXTÉRIEUR ET DANS LES LOCAUX DE TRAVAIL

Pour les travaux réalisés à l'extérieur:

- * L'employeur doit approvisionner les travailleurs occupant des postes de travail en eau potable, tempérée. L'eau doit être en quantité suffisante, pour permettre aux travailleurs de boire pour composer les pertes hydriques (à raison de 3 ou 4 litres d'eau par jour, suivant le travail). Il est conseillé de boire régulièrement des petites quantités, plusieurs fois par jour sans attendre la soif.
- * Prévoir ou aménager des zones d'ombre si possible bien aérées.
- * Réduire les postes de travail nécessitant une action physique soutenue et prolongée à proximité ou au contact de tôles, de surfaces bétonnées ou goudronnées, en plein soleil....
- * Prévoir une aide mécanique pour les travaux pénibles, tels que la manutention....
- * S'assurer que le port des protections individuelles est compatible avec les fortes chaleurs (exemple des traitements phytosanitaires, travail en forêt, élagage...).
- * Veiller au port de vêtements

appropriés:

- o Pour les chantiers ne nécessitant pas de vêtements de protection individuelle particuliers: couvre-chef protégeant la nuque, vêtements amples, légers, aérés, de couleur claire, au besoin, des lunettes filtrant le soleil, ainsi que des crèmes solaires....
- o Privilégier l'emploi de véhicules ou d'automoteurs climatisés.
- o Si possible, adapter les équipements de protection individuelle à la chaleur: chaussures de sécurité plutôt que bottes de sécurité.

Dans les locaux de travail:

- * Surveiller la température ambiante surtout dans les locaux fermés.
- * Isoler thermiquement les bâtiments ou locaux existants (stores, volets, isolation des parois, films antisolaires sur les parois vitrées...).
- * Équipements de travail: installer dans un local réservé et ventilé les appareils dégageant de la chaleur, calorifuger des parois ou des canalisations chaudes, capter des émissions de chaleur ou de

vapeur chaude....

- * Mettre à la disposition du personnel des moyens utiles pour lutter contre la chaleur (ventilateurs d'appoint...).
- * Installer sur les lieux de travail des aires climatisées.
- * Mettre à disposition de l'eau potable, en quantité suffisante, tempérée (10 ou 15°C).

Attention! Un travailleur victime d'un coup de chaleur est en danger de mort.

CODEX LANCE SA CARTE ROUTIÈRE GRANDE RÉGION

Codex, en collaboration avec De Rouck Cartographie et Forum Europa, ont le plaisir de vous faire savoir que la première carte routière Grande Région «Au Cœur de l'Europe» vient d'arriver. Cette carte vous permettra de voyager au delà de nos frontières SarLorLux/Rhénanie-Palatinat/Wallonie. Elle est vendue au prix de 8 euros (+ 2 euros de frais de port). Pour toutes informations, veuillez contacter notre service clientèle au : + 352 31 21 18 40

CODEX POLITICS PAR ABONNEMENT - ANNÉE 2006

Codex magazine :

Codex, le mensuel juridique et politique du Luxembourg, reste depuis maintenant six ans une publication régulière unique en son domaine.

Un abonnement mensuel qui couvre dix éditions, ainsi que nos éditions hors série, dédiées à des dossiers spécifiques.

Abonnement mensuel Codex (10/an): 60 euros

Codex Politics Newsletter :

Codex Politics Newsletter, c'est quatre pages qui vous donnent l'accès en temps réel à l'actualité politique au Luxembourg.

Newsletters (10/an) : 40 euros

Codex Politics online :

L'alerte politique du Luxembourg :

Avec l'alerte politique luxembourgeoise, vous pourrez disposer de documents politiques concernant l'actualité récente dans votre courrier électronique.

Alerte nationale (1 mail/semaine) : 35 euros

Codex Politics online :

L'alerte politique internationale et multilingue :

L'alerte politique internationale et multilingue est un service innovateur: vous pourrez disposer de documents politiques concernant l'actualité récente dans votre courrier électronique, couvrant les domaines de la politique que vous avez préalablement définis et dans les langues que vous avez choisies.

Alerte internationale (1 mail/semaine) : 126.5 euros

Codex, votre partenaire de l'information politique.

Nous vous proposons dès à présent notre offre spéciale qui regroupe tous nos produits politiques pour un prix attrayant :

145 euros au lieu de 261 euros

Les abonnés du mensuel Codex bénéficient d'une réduction complémentaire de 60 euros !

Ce package comprend :

le mensuel, la newsletter, l'alerte politique nationale, l'alerte politique internationale, ainsi que des invitations aux conférences.

EN CADEAU : La carte du Luxembourg et de la Grande Région. Cette carte est vendue au prix de 8 euros (+ 2 euros de frais de port)

JA ZUR FORSCHUNGSFREIHEIT

Das Europäische Parlament hat sich heute mit deutlicher Mehrheit für die Stammzellforschung ausgesprochen. In Zukunft kann die EU sowohl adulte wie embryonale Stammzellforschung in jenen europäischen Ländern subventionieren, in denen diese Basisforschung erlaubt ist. Das ist ein Sieg der Forschungsfreiheit gegenüber religiös motivierten Verboten. Es ist vor allem ein Sieg für die vielen Forscher, welche durch Stimulierung von Zellen eine regenerative Medizin anstreben, u.a. um Zivilisationskrankheiten wie Alzheimer, Parkinson oder genetische Erkrankungen zu bekämpfen.

Als ehemaliger Präsident der Kommission für Humangenetik freut es mich, dass eine steigende Mehrheit von Abgeordneten und Regierungen einsieht, dass Europa sich nicht von der Revolution der Biotechnologien abkapseln kann.

Es ist zu bedauern, dass es ausgerechnet Europas Grüne sind, die in diesen Fragen immer mit den fortschrittsfeindlichen Kräften stimmen. So haben die Grünen es im letzten Moment verhindert, dass das 7. Forschungsrahmenprogramm sich verstärkt mit Forschung zur Nutzung von Wasserstoff als Energiequelle (Fuel-cells) beschäftigt.

Robert Goebbels
Europäischer Abgeordneter

UN ALGORITHME D'ALEX BIRYUKOV, MEMBRE DU LACS, SÉLECTIONNÉ SUR LE PLAN EUROPÉEN

ECRYPT est un réseau d'excellence européen regroupant 32 partenaires tant académiques que industriels et dédié à la cryptologie, et a instauré un groupe de travail, Estream, en vue de sélectionner le meilleur algorithme de chiffrement par flux. Ces algorithmes ont des applications tant dans les communications mobiles, VoIP, internet (SSL) que pour la vidéo et la télévision numérique. L'algorithme LEX, développé par Alex Biryukov du Laboratoire d'Algorithmique, de Cryptologie et de Sécurité (<http://www.uni.lu>) de l'Université du Luxembourg, est l'un des 7 candidats sélectionnés parmi 23 candidats par le réseau d'excellence pour la seconde phase d'évaluation du projet Estream. Les 7 algorithmes vont maintenant être soumis à l'examen de la communauté internationale. Le gagnant de cette compétition sera recommandé pour devenir une norme internationale ISO.

Prof. Dr. Franck Leprévost
Vice-Recteur
Université du Luxembourg
162 A, Avenue de la Faïencerie
L-1511 Luxembourg

FISCALITÉ DIRECTE: LA COMMISSION DEMANDE À LA BELGIQUE, À L'ESPAGNE, À L'ITALIE, AU LUXEMBOURG, AUX PAYS-BAS ET AU PORTUGAL DE METTRE UN TERME À L'IMPOSITION DISCRIMINATOIRE DES DIVIDENDES SORTANTS

La Commission a envoyé à la Belgique, à l'Espagne, à l'Italie, au Luxembourg, aux Pays-Bas et au Portugal une demande officielle leur enjoignant de modifier leur législation fiscale en ce qui concerne les paiements de dividendes sortants aux entreprises. Ces six États membres imposent en effet les dividendes versés aux sociétés étrangères plus lourdement que ceux versés aux entreprises domestiques. La Commission estime ces pratiques contraires au traité CE et à l'accord EEE, jugeant qu'elles constituent un obstacle tant à la libre circulation des capitaux qu'à la liberté d'établissement. La demande se présente sous la forme d'un avis motivé émis en vertu de l'article 226 du traité CE. Si les États membres concernés n'y répondent pas de façon satisfaisante dans les deux mois, la Commission peut porter le dossier devant la Cour européenne de justice.

Les informations générales les plus récentes sur les procédures d'infraction engagées à l'encontre des États membres peuvent être consultées sur le site suivant:

http://ec.europa.eu/community_law/eulaw/index_fr.htm